

# Plan d'action de développement durable

2021-2022

Conseil du statut de la femme



Québec 

## Contexte

Conformément au décret 512-2021 adopté le 31 mars 2021 et aux directives reçues du bureau de coordination du développement durable (BCDD) concernant la prolongation d'un an de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020, le Conseil du statut de femme prolonge son plan d'action de développement durable jusqu'au 31 mars 2022.

Dans ce contexte, le Conseil juge pertinent d'apporter certains ajustements quant aux indicateurs. Ainsi, du *Plan d'action en développement durable 2015-2020*, cinq actions ont été retirées, dix actions ont été conservées et mises à jour et une action a été ajoutée dans le cadre de ce nouveau *Plan d'action en développement durable 2021-2022*.

## Tableau synoptique du Plan d'action de développement durable 2021-2022

### Orientation gouvernementale 1

Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique

Objectif gouvernemental	Action	Indicateur	Cible 2021-2022
<b>1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsable dans l'administration publique</b>	Revoir la structure de gouvernance de l'information et des documents électroniques	Mise en place de la nouvelle structure	31 mars 2022
	Faire en sorte que les événements et les réunions organisés par le Conseil soient écoresponsables	Pourcentage d'événements et réunions ayant fait l'objet d'une organisation écoresponsable	100 %
	Poursuivre la gestion écoresponsable du parc informatique de l'organisation, en disposant les équipements obsolètes de façon écoresponsable.	Pourcentage des équipements et de l'infrastructure informatiques obsolètes disposés de façon écoresponsable	100 %
	Appliquer des critères écoresponsables lors des acquisitions de l'organisation	Pourcentage d'acquisitions écoresponsables effectuées	80 %
<b>1.2. Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics</b>	Procéder à l'analyse différenciée selon les sexes de certaines mesures fiscales et budgétaires	Nombre de documents transmis aux autorités gouvernementales	Un document
	Appliquer les principes de développement durable dans les publications de l'organisation	Nombre de publications ayant fait l'objet d'une analyse	Une publication

Objectif gouvernemental	Action	Indicateur	Cible 2021-2022
<b>1.4. Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique</b>	Mettre en œuvre des activités d'information et de sensibilisation au développement durable auprès du personnel	Nombre d'activités d'information et de sensibilisation effectuées	Trois activités d'information et de sensibilisation
		Pourcentage du personnel joint par les activités d'information et de sensibilisation	100 % du personnel
		Pourcentage du personnel cible ayant pris part à des formations	80% du personnel
	Faire valoir le caractère essentiel de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le concept de développement durable et souligner les retombées réelles de celle-ci sur la société québécoise	Nombre d'activités entreprises afin de sensibiliser les ministères et organismes	Deux activités
<b>1.5. Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial</b>	Reconnaître que les réalisations culturelles de femmes contribuent au rayonnement du Québec et de ses régions, et participer à leur diffusion	Nombre d'initiatives culturelles à portée sociale diffusées dans le magazine GF	Une initiative culturelle

### Orientation gouvernementale 5

Améliorer par la prévention la santé de la population

Objectif gouvernemental	Action	Indicateur	Cible 2021-2022
5.2. Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires	Réaliser des activités pour sensibiliser aux enjeux de violence	Nombre d'activités	Deux activités

### Orientation gouvernementale 6

Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités

Objectif gouvernemental	Action	Indicateur	Cible 2021-2022
6.2. Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires	Connaitre la situation socioéconomique des Québécoises et des Québécois	Nombre d'activités	Au moins une activité

[csf.gouv.qc.ca](http://csf.gouv.qc.ca)

*Conseil du statut  
de la femme*

Québec 